

Vision 2045



En route pour la Suisse de demain



© ATE/Reinventing Society/loomn

Espaces de vie 2045

Comment souhaitons-nous voir les transports et l'espace public en 2045? Avec des images d'«utopies réelles», nous invitons à un voyage dans le temps et rendons visibles les changements positifs. La mobilité est un thème central du développement urbain. Il s'agit d'un levier important pour atteindre les objectifs climatiques, mais aussi d'un sujet de discordance fréquent. Sur nos images, nous montrons comment une cohabitation dans les transports peut fonctionner. Il existe des corridors verts sur lesquels les piétons, les cyclistes, les bus électriques et les voitures partagées ont la priorité.

L'énergie est produite à partir de sources renouvelables et, grâce aux arbres et aux plantes, il fait plus frais en été. Nos utopies réelles doivent inspirer et motiver les gens à participer activement à la transition de la mobilité. Car pour freiner le changement climatique, nous devons passer à des modèles régénératifs afin que notre planète puisse se rétablir. Dans certaines villes, le changement a déjà commencé. Nous nous engageons à ce qu'il se poursuive et que de plus en plus de villes et de régions y participent.

Découvrir les espaces de vie 2045:



Tout cela n'aurait pas été possible sans votre générosité et votre fidélité – ainsi que celles de nos nombreux soutiens. Nous vous remercions tout particulièrement, vous, nos marraines et parrains, pour votre formidable engagement en faveur d'un avenir sans fossiles!

Plus d'infos : www.ate.ch/protection-du-climat

ATE Association transports et environnement

La mobilité
d'avenir



Rapport d'activité 2024

Succès

Le NON à l'extension de l'auto- route, un pas important vers le zéro net.

L'année 2024 a été marquée par le vote contre l'extension des autoroutes. Pour atteindre l'objectif zéro net, nous devons réduire le trafic automobile. Nous y parviendrons en l'évitant ou en transférant les trajets vers d'autres moyens de transport comme le vélo ou le train. C'est ce que nous

avons démontré il y a quatre ans dans notre «scénario pour une mobilité sans énergies fossiles». Développer les autoroutes à l'effet inverse: plus il y a de place sur les routes, plus il est intéressant de les utiliser, ce qui incite alors à prendre plus souvent sa voiture pour le travail ou les loisirs. Ce phénomène s'appelle le trafic induit. Nous l'avons expliqué et discuté lors d'un webinar avec le professeur Alexander Erath de la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse. De nombreuses voitures roulent encore avec des moteurs à essence ou diesel. Ce sera encore le cas dans 15 ans. Et il est donc clair que plus de trafic sur des autoroutes plus larges aurait également entraîné plus d'émissions de CO₂.



Scanner pour
accéder au webinar:



NON aux projets
autoroutiers extrêmes
le 24 novembre

© ATE

La mobilité
d'avenir





Politique

Paquet d'économies dans les transports publics

Le Conseil fédéral veut réduire drastiquement le budget pour les transports publics et pour la protection du climat et de la biodiversité à partir de 2026. Il veut renoncer à des aménagements urgents et nécessaires des transports publics, nous empêchant ainsi d'opérer un transfert vers le train, le bus ou le tram. L'électrification des transports publics sera également ralentie ou, dans le pire des cas, ne se fera pas du tout. Parallèlement, les coûts pour les usagers et usagers risquent d'augmenter. Nous demandons au Conseil fédéral de ne pas investir des millions dans des subventions nuisibles à l'environnement, mais plutôt dans les transports publics régionaux, dans les liaisons ferroviaires internationales et dans l'électrification des transports publics routiers.



De même, le Conseil fédéral veut affaiblir ou supprimer diverses mesures de la loi sur le CO₂ adoptée il y a seulement un an: les programmes de construction, les liaisons ferroviaires internationales ou les moteurs sans CO₂ pour les bus et les bateaux. Les dépenses de la Confédération pour des logements plus respectueux du climat n'ont jamais été aussi faibles depuis 13 ans. Des lignes de bus devraient être supprimées, des trains régionaux arrêtés et le prix des billets augmenté.

Tout cela est en contradiction avec les résultats des votations et les résultats des sondages qui demandent un développement des transports publics et une réduction des émissions de CO₂.

Révision de la loi sur le CO₂

Début mars 2024, le Conseil national a adopté une loi sur le CO₂ qui ne prévoit que le minimum européen pour le trafic aérien et les importations de voitures. Aucune mesure n'est prévue pour réduire le nombre de vols ou le trafic routier. C'est faible au vu du réchauffement climatique et du résultat clair de la votation sur la loi sur la protection du climat. Cette dernière exige que nous réduisions d'ici 2040 les émissions du trafic routier de 57% par rapport à 1990. Nous n'en avons atteint que 7%! Avec la politique actuelle, il n'est pas réaliste de vouloir réduire de moitié les émissions au cours des 15 prochaines années. C'est pourquoi nous demandons des mesures rapides et efficaces.

Perspectives



30 km/h

En 2024, le Parlement a adopté une motion visant à interdire le 30 km/h sur les routes principales à l'intérieur des localités. Si elle est mise en œuvre, les communes et les cantons ne pourront plus décider eux-mêmes où la vitesse de 30 km/h est applicable. Cela aurait des conséquences dramatiques pour la sécurité routière. Au lieu de convaincre davantage de personnes de se déplacer à vélo ou à pied, nous risquons d'en voir beaucoup (re)prendre leur voiture. C'est pourquoi nous demandons que la vitesse de 30 km/h soit protégée en tant que mesure importante. C'est la seule façon pour chacun et chacune de se sentir en sécurité à pied et à vélo. Pour montrer l'importance et l'urgence de notre demande, nous avons lancé en mars 2025 une pétition en faveur du 30 km/h. Nous le disons avec conviction: car cette mesure est absolument centrale.

Plus d'informations:



Initiative sur la place financière

Nous soutenons la collecte de signatures pour l'initiative sur la place financière. Celle-ci exige que les banques, les assurances et les caisses de pension orientent leurs activités de manière compatible avec le climat et respectent les objectifs internationaux en matière de climat et de biodiversité. Les objectifs climatiques des grands investisseurs exercent une influence sur les pratiques commerciales des entreprises. La mobilité en fait également partie – par exemple, si les vols d'affaires sont réduits ou si les flottes de voitures sont électrifiées. L'initiative pour la place financière apporte une contribution décisive à la réduction de l'impact environnemental et climatique des transports.



Transports 2045

Après le NON à l'extension des autoroutes, le Conseil fédéral a chargé le professeur de l'EPFZ Ulrich Weidmann d'analyser et de prioriser les projets d'infrastructures de transport prévus. L'ATE y joue un rôle de premier plan en représentant les intérêts de la majorité des votantes et des votants. Ce processus doit aider à réorienter la politique

des transports après la votation sur l'extension des autoroutes. L'ATE s'engage donc de toutes ses forces et veut contribuer à ce que nous atteignons les objectifs climatiques.

